Concilier attentes sociétales et professionnelles en matière de bien-être animal

23 mai 2023

Le dernier numéro de la revue *Innovations agronomiques* d'Inrae reprend les communications d'un colloque, organisé en mai 2022, sur la certification du bien-être animal (BEA) dans les élevages. Les interventions sont aussi proposées en revisionnage (figure ci-dessous).

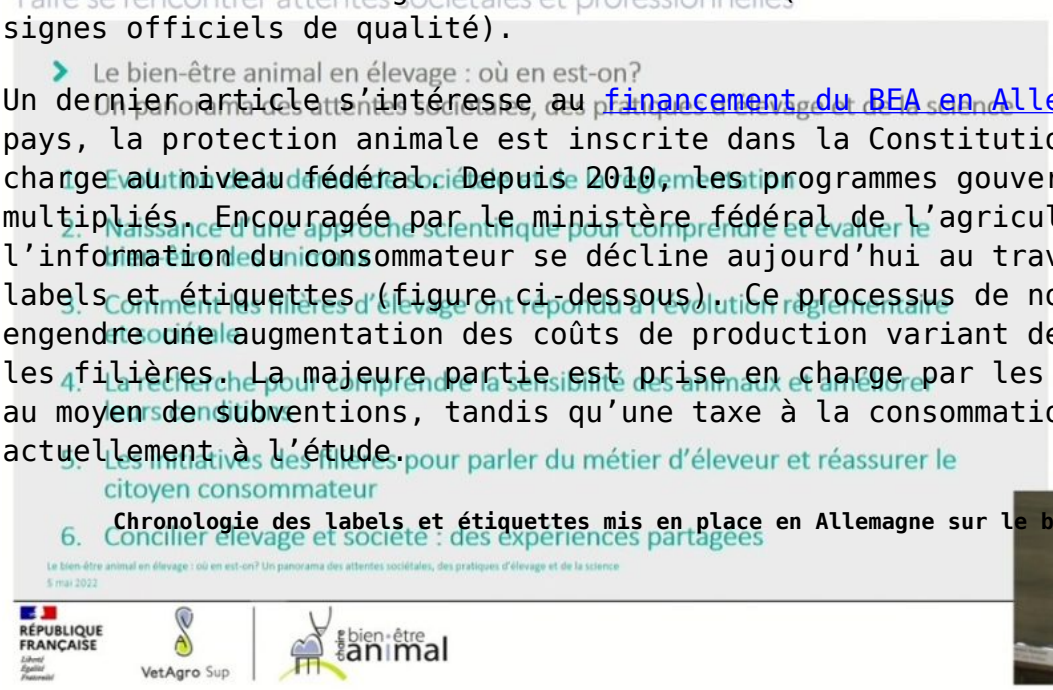
Les différentes contributions portent sur les manières de concilier, grâce à la certification, les souhaits d'amélioration du BEA et les contraintes économiques des éleveurs. Après une présentation historique de la prise en compte progressive du BEA, le numéro décrit les démarches initiées dans les filières bovine et aviaire, et les protocoles d'évaluation associés. Il revient ensuite sur les points de vue des parties prenantes, puis propose un regard sociologique sur les controverses relatives au bien-être des animaux d'élevage. Deux ateliers participatifs ont souligné les freins et leviers à la mise en place d'une démarche de BEA en élevage, et au ressenti du consommateur sur ces questions.

Capture d'écran Colloque bien-être animal

Source : Inrae

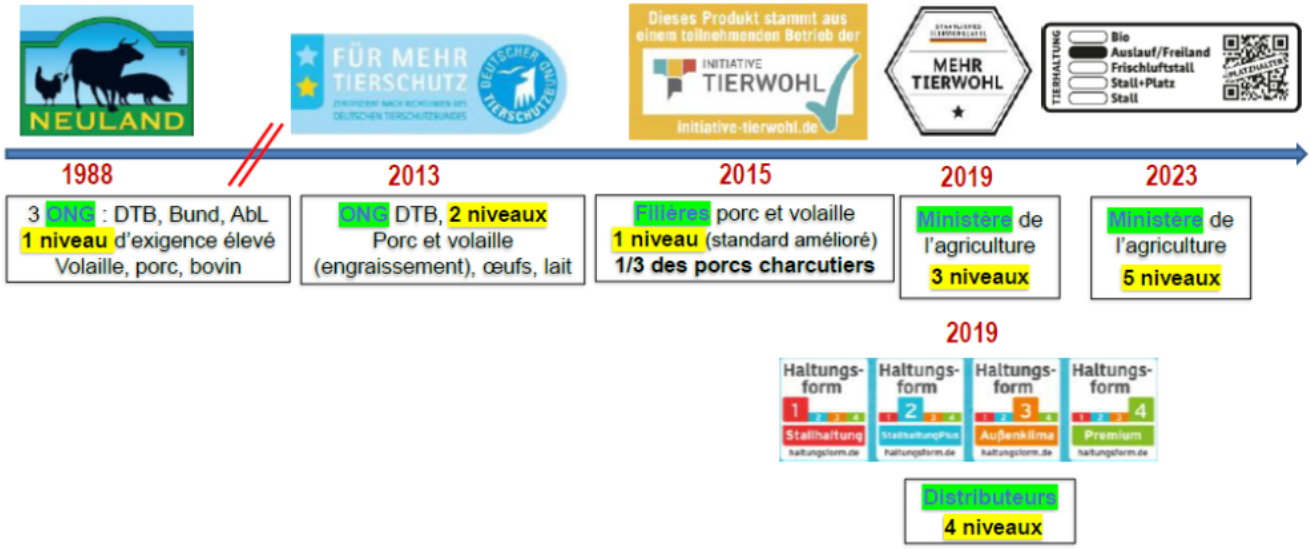
Un article distingue trois problématiques juridiques centrales liées à la certification du BEA : le flou découlant de l'absence d'une liste précise d'indicateurs pour les organismes de certification ; l'exigence, par certains groupes commerciaux (coopératives, transformateurs, distributeurs), d'une certification, mais sans harmonisation des référentiels utilisés ; l'absence d'encadrement des allégations et des labels (hormis ceux associés à des signes officiels de qualité).

Un dernier article s'intéresse au financement du BEA en Allemagne. Dans ce pays, la protection animale est inscrite dans la Constitution et prise en charge au niveau fédéral. Depuis 2010, les programmes gouvernementaux se sont multipliés. Encouragée par le ministère fédéral de l'agriculture, l'information du consommateur se décline aujourd'hui au travers de cinq labels et étiquettes (figure ci-dessous). Ce processus de normalisation engendre une augmentation des coûts de production variant de 13 à 23 % selon les filières. La majeure partie est prise en charge par les pouvoirs publics au moyen de subventions, tandis qu'une taxe à la consommation est actuellement à l'étude.



Chronologie des labels et étiquettes mis en place en Allemagne sur le bien-être animal





Source : Inrae

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

Source : *Innovations agronomiques*